

EDG

Du 26/2 au 1/3 : "La commedia dell'arte" : école communale de Somzée
De 2,5 à 12 ans, de 9h à 16h avec possibilité de garderie de 7h30 à 17h30
55€ (50€ à partir du 2ème enfant). ARTICLE 27
secretariat.egdasbl@gmail.com ou contact@peaceducation.org
0471 951 309



VTT SUPERBIKERS

Du 26/2 au 1/3 : VTT et multi-activités au Hall sportif de Walcourt
De 7 à 15 ans, de 9h à 16h (garderie jusqu'à 17h)
Réservation via le site des Superbikers



WIN SPORT

Du 4 au 8/3 au hall sportif de Walcourt
De 3 à 4 ans : psychomotricité
De 5 - à + : Activités multisports (danse, escalade, apprentissage et perfectionnement vélo, châteaux gonflables, ...)
Possibilité d'options en supplément (équitation, trampolino)
À partir de 60€
Inscription de 9h à 17h, via Aline au 0478 05 03 63 ou via
winsportasbl@gmail.com



LATITUDE JEUNES

Du 26/2 au 8/3
De 2,5 à 14 ans, de 9h à 16h (accueil de 7h30 à 17h30) 55€
Rue de Fraire, 4 à Walcourt 081 777 198
latitudejeunes.namur@solidaris.be



ASBL LES PETITS SPORTIFS

Du 26/2 au 1/3 : de 2,5 à 4 ans : psychomotricité et éveil artistique. 70€/semaine ou 50€/semaine (demi-journée)
De 8h à 17h (activités de 9h à 16h) au terrain de foot d'Yves-Gomezée.
Camille Kinif : 0471 924 916



LJ SPORT

Du 26/2 au 1/3 au hall sportif de Laneffe,
De 3 à 12 ans : Multisports et activités spécifiques
de 7h30 à 17h30 (activités de 9h à 16h)
75€/semaine, 18€/journée et 10€/demi-journée
Inscription sur : www.ljsport.be 0472 796 333



CEC

Du 26/2 au 1/3 : "Petits Explorateurs"
De 7 à 12 ans, de 9h à 16h au CEC Walcourt (possibilité de garderie de 8h à 17h)
65€/enfant, 50€ le second enfant - ARTICLE 27
info@centreculturelwalcourt.be ou 071 614 686



BC Fraire

Du 4 au 8/3 au hall sportif de Laneffe, de 9h à 16h.
De 7 à 16 ans : stage d'initiation et de perfectionnement au basket-ball.
David Denil : david.denil@bcfraire.be



Stages Walcourt

Dé détente (Carnaval) 2024



Accueil Temps Libre
Maudoux Rebecca
071/129 382
atl@walcourt.be



: Accueil Temps Libre
Walcourt



La Ville de Walcourt est partenaire de la convention "Article 27"

